



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Coulongé

ESI Nantes Marsauderies



Mail : cgt.disi-ouest@dgifp.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire CT L du 10 avril 2015

Monsieur le Directeur,

Ce comité technique intervient au lendemain d'une mobilisation de l'ensemble des salariés à l'appel notamment de la CGT et de Solidaires.

Certes, le taux de grève à la DGFIP n'a pas été totalement à la hauteur de nos espérances. L'amendement Lamassoure, imposant, au mépris des règles de droit européen, le trentième indivisible, n'y est pas pour rien. Toutefois, à Paris et dans toute la France, à Nantes, Rennes et Tours notamment, quelque 300.000 salariés ont déferlé dans la rue. L'ampleur des manifestations, qui pour nous sont un franc succès, est une preuve irréfutable du mécontentement croissant des salariés devant la politique d'austérité menée par le gouvernement. Celui-ci ne pourra éternellement rester sourd aux justes revendications des salariés.

Cette politique d'austérité se retrouve également lorsqu'on examine les documents budgétaires de la DiSI. L'examen en fut rapide, au vu de la brièveté des documents fournis. Sont-ce les économies de papier ou la volonté de cacher la misère qui expliquent le manque de précision de ces documents ?

Toutefois, impossible de dissimuler totalement la vérité : le budget de la DiSI est une nouvelle fois en baisse.

L'an dernier, M. Bellanger nous avait indiqué que nous arrivions déjà à l'os. Sommes-nous à la moelle cette année ?

Bien entendu, nous demandons à pouvoir voter sur le budget 2015 comme les autres années.

Concernant la formation professionnelle, nous constatons qu'il faudra bientôt uniquement parler d'e-formation. On entend la volonté de ne pas imposer de déplacements aux collègues, on voit surtout l'intention de faire des économies sur les frais de déplacements. Et tant pis si la qualité de la formation dispensée s'en ressent, nous en reparlerons.

Lors de ce CT, nous évoquerons l'avenir du service de formation professionnelle. Nous vous remercions de votre volonté de préserver le suspens, mais nous aurions apprécié de disposer de documents préparatoires nous permettant de faire notre travail correctement.

Il en est de même sur l'atelier éditique de Tours.

Lors de notre entrevue informelle du 9 mars, nous vous avons soumis un certain nombre de questions, auxquelles vous n'aviez pas été en mesure de répondre, ce que nous comprenons. Nous les évoquerons donc ce jour au titre des questions diverses.

Nous constatons que l'ordre du jour de ce comité technique est chargé. Aussi, nous vous demanderons, dans le cas où la réunion ne serait pas terminée à 13 h, de procéder à une interruption de séance pour permettre de déjeuner au restaurant administratif en respectant les horaires des personnels.

Ce comité technique est pour nous l'occasion de vous souhaiter la bienvenue à la DiSI Ouest.

Nous espérons que le dialogue social se déroulera dans les meilleures conditions possibles, et vous remercions d'ores et déjà d'avoir bien voulu reporter la date de la réunion de ce jour.

En revanche, nous souhaitons ne pas avoir à renouveler à l'avenir ce que nous prévoyons de faire ce jour, à savoir refuser d'approuver un PV de comité technique, à savoir celui du 26 novembre dernier, car notre organisation a été explicitement mise en cause par M. Bellanger, et que ce n'est pas retranscrit dans le PV.